



Emploi et rémunération dans le secteur public en Ontario :

Tendances historiques, projections et risques

Présentation technique

Objet et aperçu

- Le présent rapport analyse l'emploi et la rémunération dans le secteur public en Ontario.
- Ce rapport :
 1. présente un survol de la situation de l'emploi au sein du secteur public en Ontario;
 2. discute des futures négociations collectives et de l'application des restrictions salariales en vertu du projet de loi 124¹;
 3. établit des projections sur les dépenses de la province en rémunération² des employés au cours des cinq prochaines années;
 4. discute des principaux risques inhérents à cette projection : l'inflation, la contestation judiciaire du projet de loi et les pénuries de personnel.

1. Le projet de loi 124 fait référence à la *Loi de 2019 visant à préserver la viabilité du secteur public pour les générations futures*.

2. Dans le présent rapport, le terme « rémunération » désigne les traitements et salaires, à l'exception des prestations de retraite et des avantages sociaux.



Emploi dans le secteur public de l'Ontario



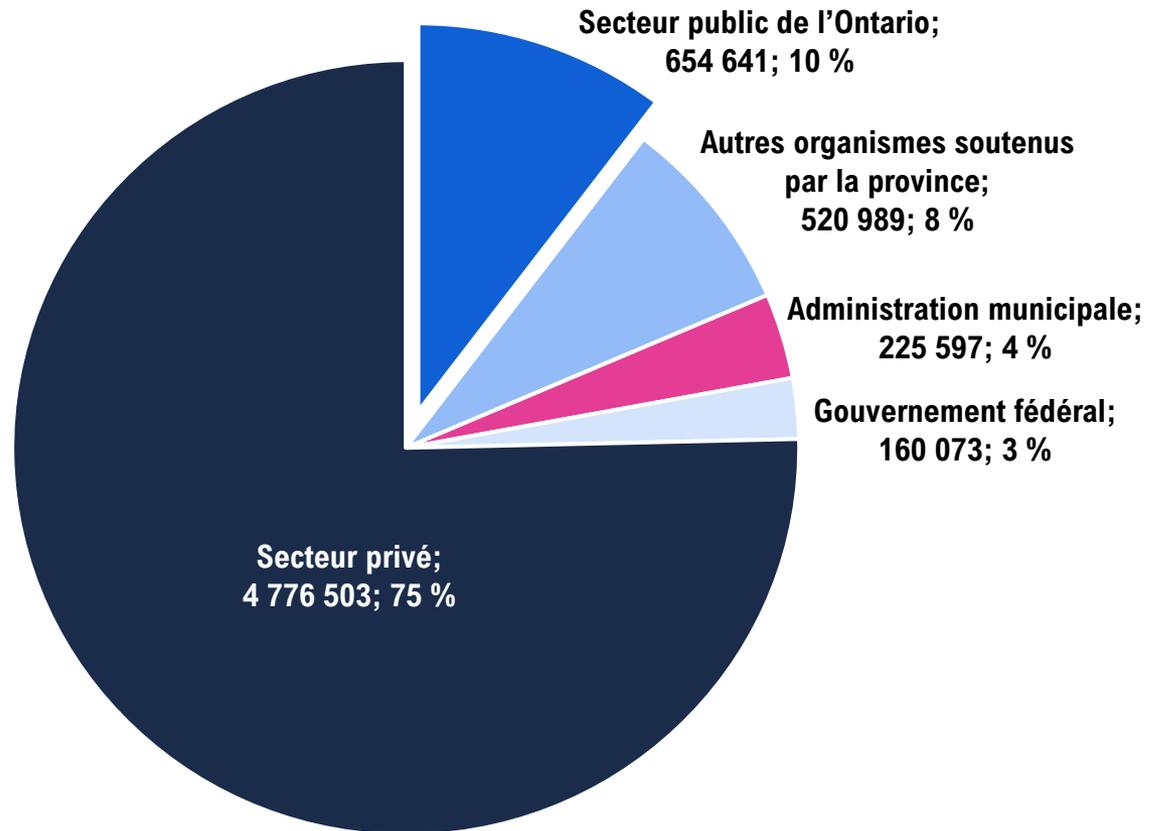
Nombre total de personnes employées dans le secteur public de l'Ontario

- Le BRF estime que la province employait 654 641 personnes en 2021, ce qui représente environ 10 % du nombre total de personnes salariées en Ontario.

Travailleurs rémunérés en Ontario en 2021

Remarque : En raison des critères de classification utilisés par Statistique Canada, un petit nombre de personnes employées dans le secteur privé peut être inclus dans les catégories du secteur public et vice versa . Par exemple, les conseils scolaires et les collèges incluent certaines personnes employées par des écoles privées et des collèges techniques. De plus, le secteur privé inclut des entreprises consolidées dans les états financiers de la province, telles qu'Ontario Power Generation, et un petit nombre d'organismes provinciaux, tels que le Musée royal de l'Ontario. Le nombre de personnes rémunérées en Ontario n'inclut pas 1,1 million de travailleuses et travailleurs indépendants en Ontario.

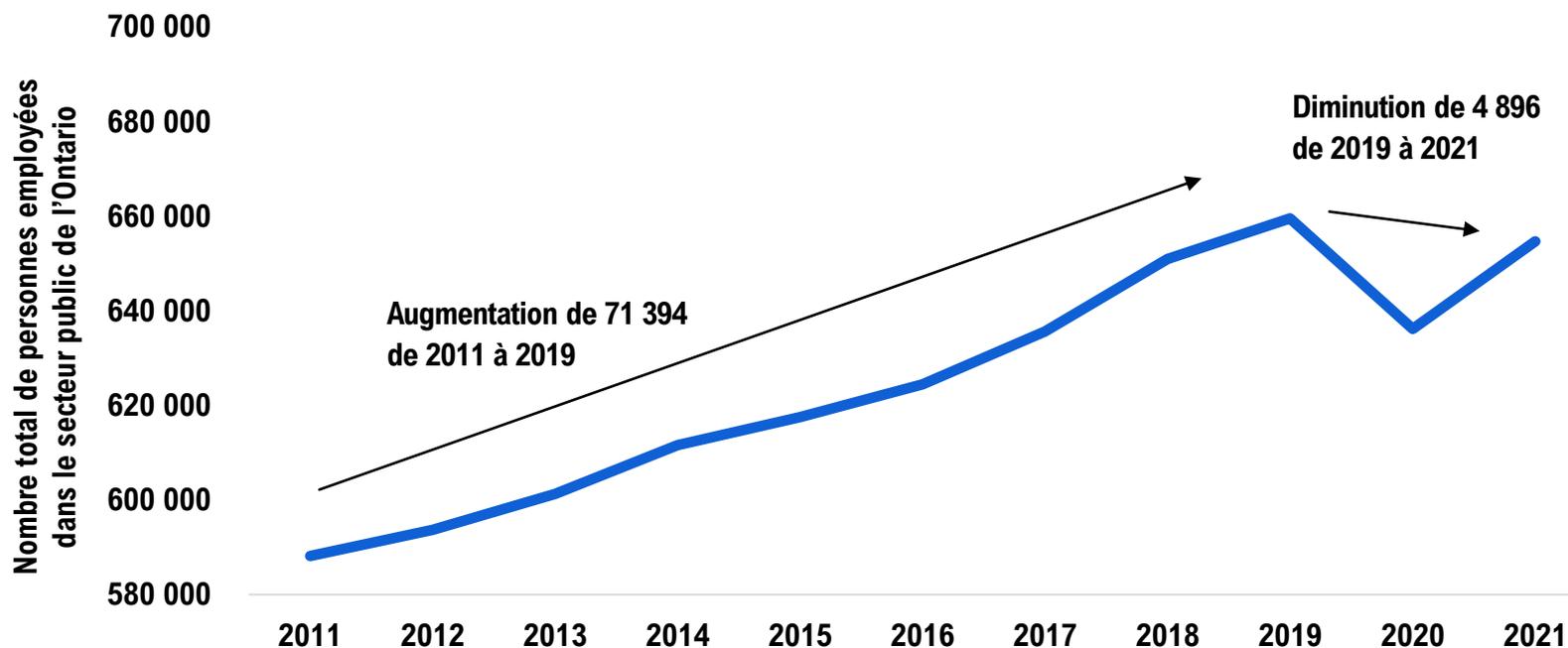
Source : Analyse par le BRF de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) de Statistique Canada.



Tendances relatives aux niveaux d'emploi dans le SPO

- Depuis 2011, l'emploi dans le secteur public de l'Ontario a augmenté de 66 498 personnes, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 1,1 %, soit moins que dans l'ensemble de tous les travailleurs du secteur public en Ontario (1,4 %), mais davantage que le taux de croissance des travailleurs du secteur privé de l'Ontario (0,9 %).

Emploi dans le secteur public de l'Ontario entre 2011 et 2021



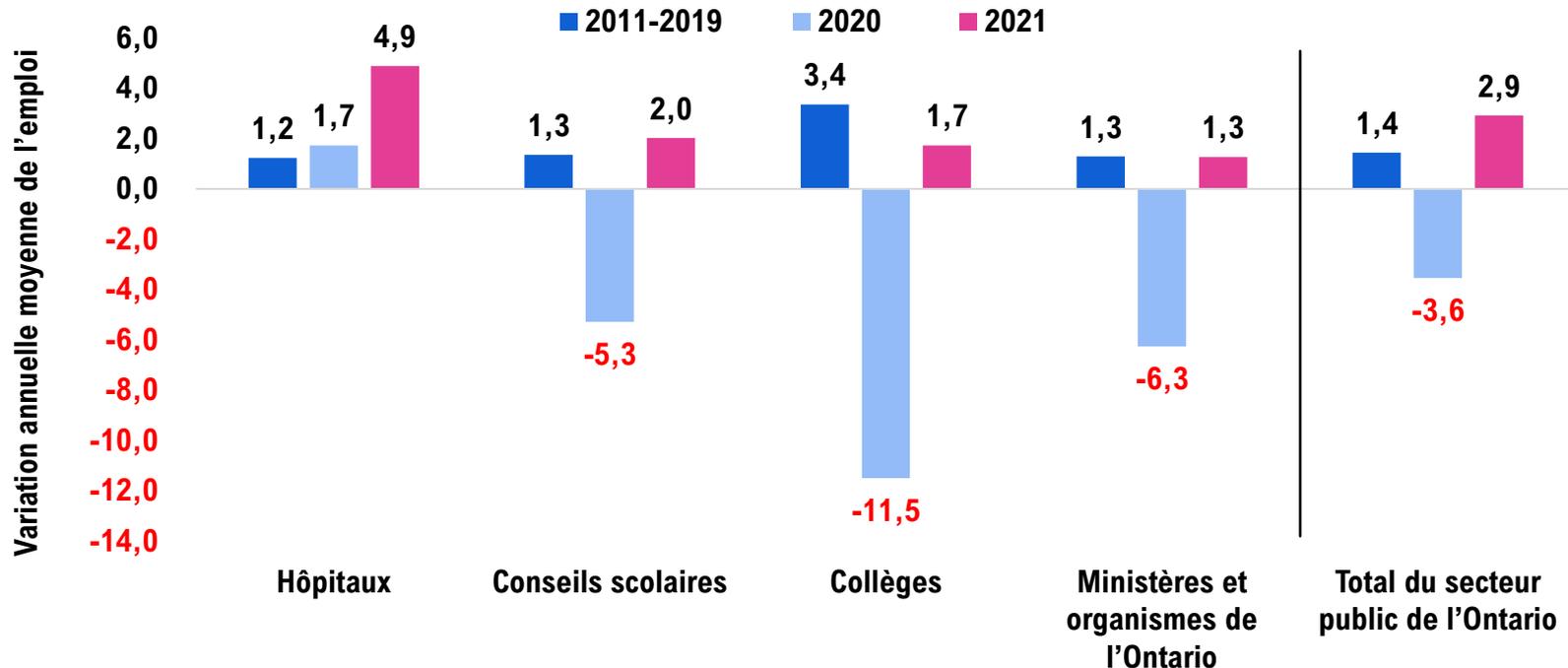
Source : Analyse par le BRF de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) de Statistique Canada.



En 2020, seul l'emploi dans les hôpitaux a augmenté

- De 2011 à 2019, l'emploi a augmenté dans chacune des catégories du secteur public de l'Ontario. Cependant, en 2020, seul le niveau de l'emploi dans les hôpitaux a augmenté, tandis que l'emploi dans les conseils scolaires, les collèges et les ministères et organismes de l'Ontario a subi un fort déclin.

Évolution de la moyenne annuelle de l'emploi dans le secteur public de l'Ontario entre 2011 et 2021, en pourcentage



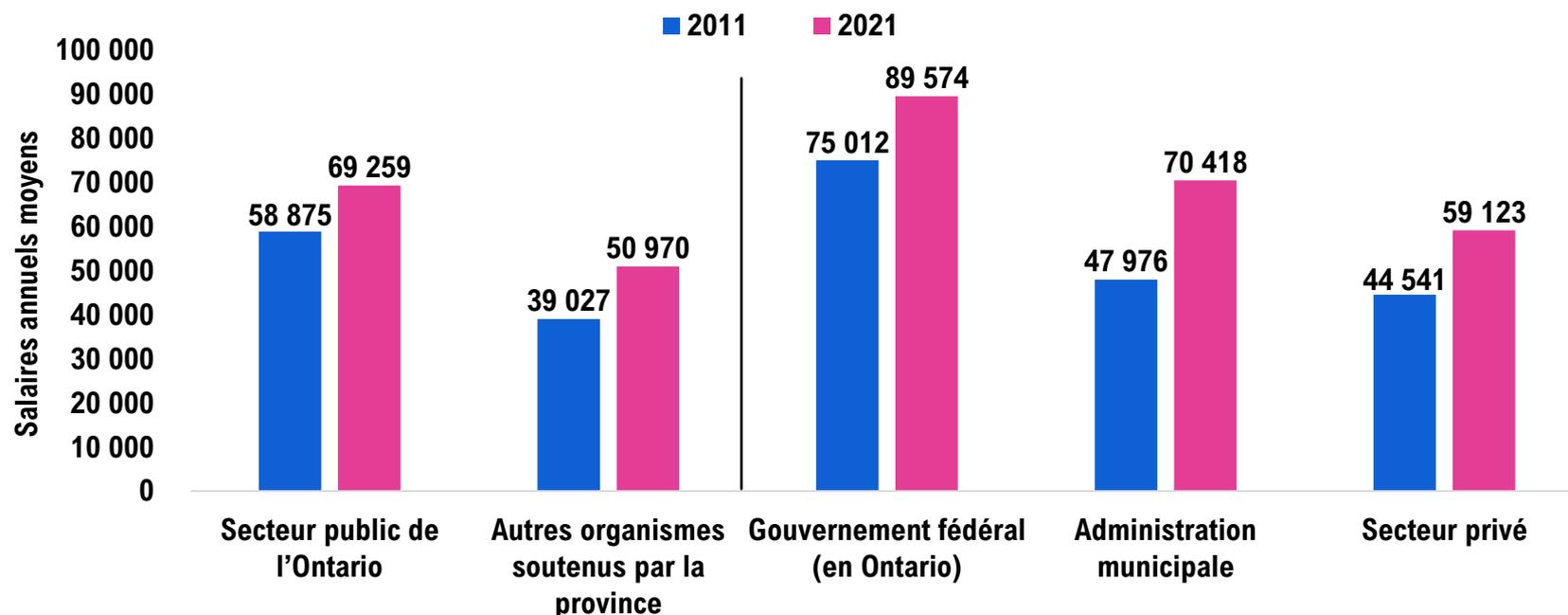
Source : Analyse par le BRF de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) de Statistique Canada.



Tendances d'évolution des niveaux de salaires

- Depuis 2021, le salaire annuel moyen des personnes employées dans le secteur public de l'Ontario a augmenté de 10 385 dollars (soit 1,6 % en moyenne annuellement), ce qui constitue la plus faible croissance de tous les secteurs et reste inférieur à l'inflation, qui a atteint 1,8 % en moyenne par an sur cette période.

Salaires annuels moyens des travailleurs rémunérés en Ontario en 2011 et 2021



Remarque : Le salaire annuel moyen est calculé à l'aide des rémunérations hebdomadaires moyennes (payes brutes avant déductions) présentées dans le tableau 14-10-0204-01 de Statistique Canada et suppose 52 périodes de rémunération hebdomadaire sur une année. Source : Calculs du BRF s'appuyant sur l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) de Statistique Canada.

Négociations collectives dans le secteur public de l'Ontario

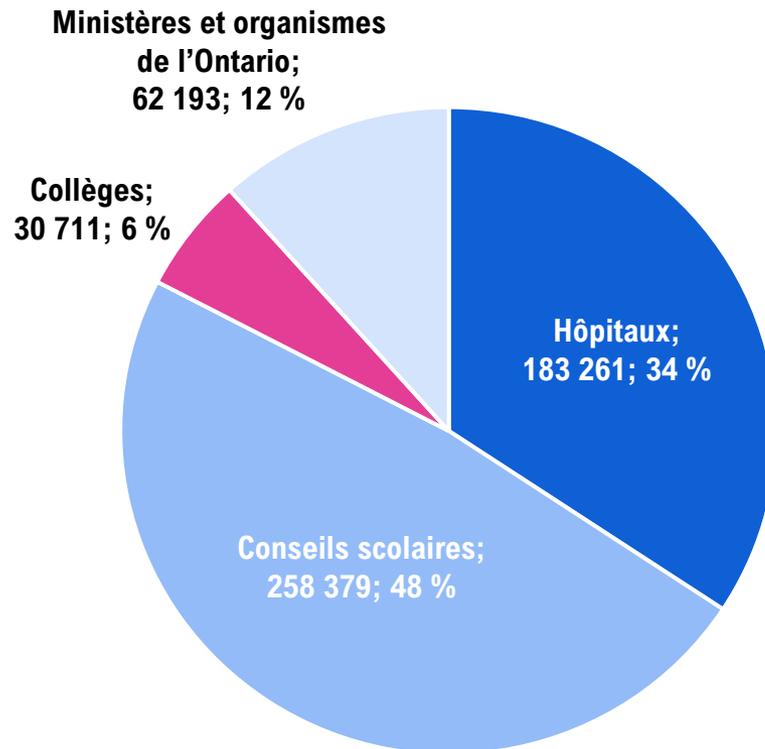


Environ 82 % des employés du SPO sont syndiqués

- On estime qu'en 2021, 534 544 travailleurs du secteur public de l'Ontario faisaient partie d'un syndicat, et que près de la moitié de ces employés travaillaient dans des conseils scolaires.

Nombre de personnes syndiquées du secteur public de l'Ontario par catégorie et en pourcentage du total en 2021

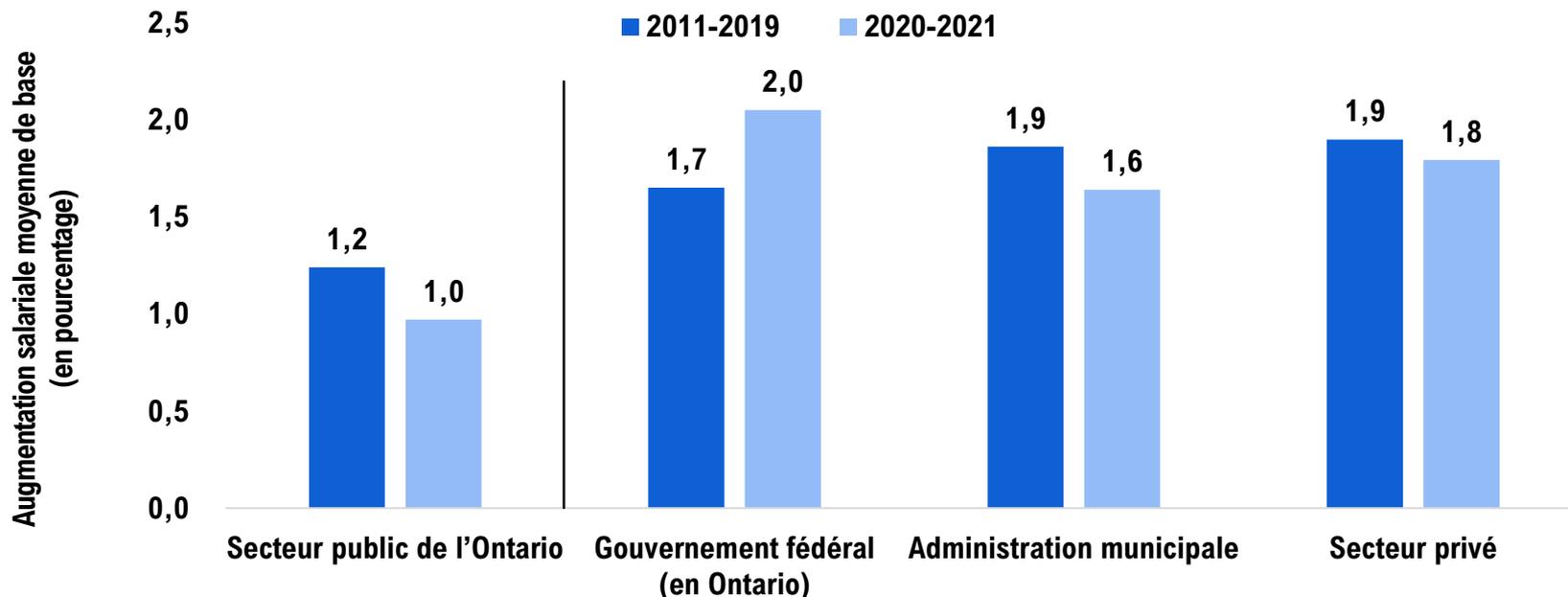
Source : Le nombre de personnes syndiquées est calculé par le BRF comme le nombre de personnes dans un groupe de négociation au moment de la ratification d'une convention, tel que rapporté dans la base de données publique sur les négociations collectives du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences. De plus, le BRF a eu recours à des renseignements accessibles au public pour apporter des ajustements par rapport aux personnes syndiquées qui sont employées en hors de la fonction publique de l'Ontario.



Conventions salariales récentes pour les personnes syndiquées

- Les accords sur la hausse du salaire de base pour les personnes syndiquées du secteur public de l'Ontario étaient en moyenne plus faibles que dans les autres secteurs.

Augmentations annuelles moyennes du salaire de base selon les conventions collectives, 2011 à 2021



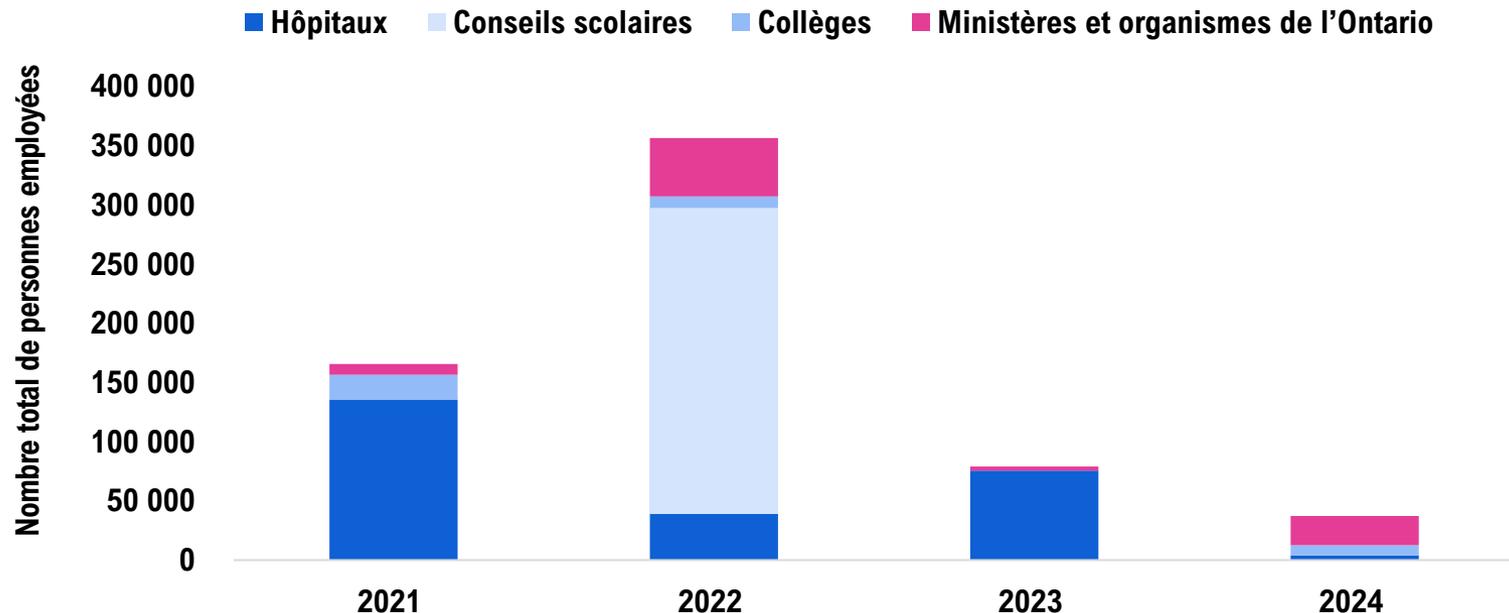
Source : Analyse par le BRF de l'examen 2022 des négociations collectives annuelles par le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences.



Négociations à venir pour les employés syndiqués du SPO

- En 2021 et 2022, l'ensemble des conventions collectives qui sont arrivées ou arrivent à terme concernent 522 147 personnes. Cela inclut les 258 379 employés des conseils scolaires dont la convention collective est échue depuis les 31 août 2022.

Estimation du nombre de personnes syndiquées du secteur public de l'Ontario dont la convention collective arrive à expiration entre 2021 et 2024



Source : Analyse par le BRF des renseignements sur les négociations collectives du secteur public disponibles auprès du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences.



Application du projet de loi 124

Application des restrictions salariales en vertu du projet de loi 124 sur les conventions collectives terminées, existantes ou futures en nombre de personnes syndiquées dans le secteur public de l'Ontario

Secteur	Personnes avec une convention collective terminée ou existante soumise au projet de loi 124	Personnes avec une convention collective à venir ou en cours de négociation qui sera soumise au projet de loi 124	Total des personnes syndiquées
Conseils scolaires	258 379	0	258 379
Collèges	8 699	22 012	30 711
Hôpitaux	79 824	103 437	183 261
Ministères et organismes de l'Ontario	28 371	33 822	62 193
Total Ontario Public Sector	375 273	159 271	534 544
<i>Per Cent</i>	<i>70</i>	<i>30</i>	<i>100</i>

Source : Estimation du BRF basée sur les renseignements publics disponibles auprès du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences au 12 septembre 2022.



Dépenses provinciales pour la rémunération dans le secteur public de l'Ontario

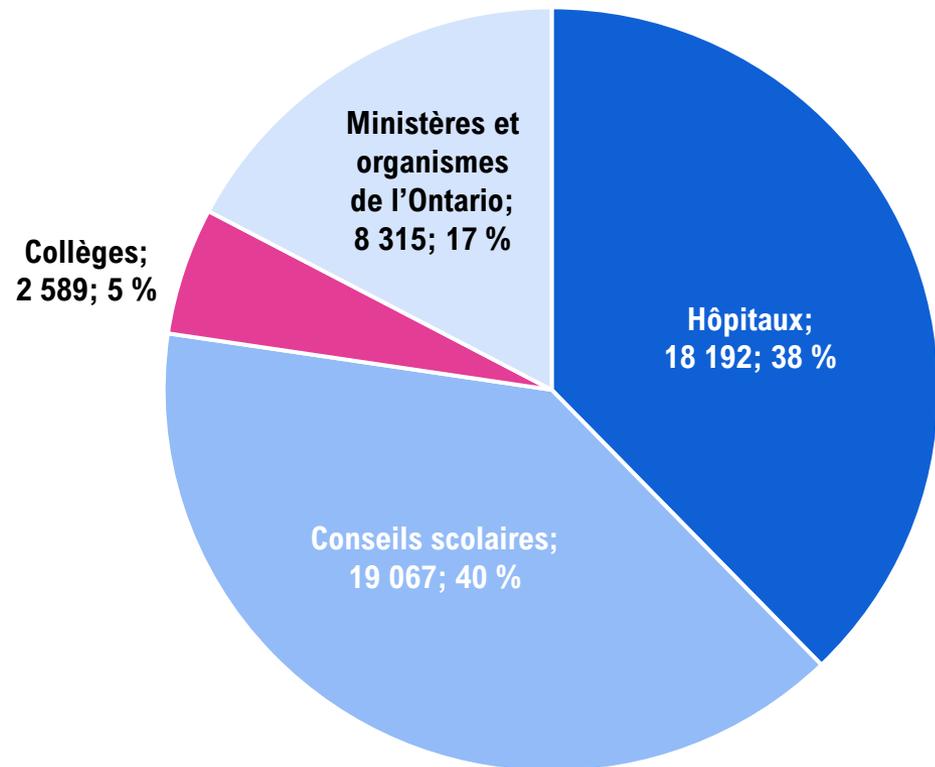


Dépenses provinciales pour la rémunération dans le secteur public de l'Ontario en 2021-2022

- Le BRF estime qu'en 2021-2022, le gouvernement de l'Ontario a dépensé 48,2 milliards de dollars pour les traitements et salaires (à l'exception des prestations de retraite et avantages sociaux) des membres du personnel du secteur public de l'Ontario.

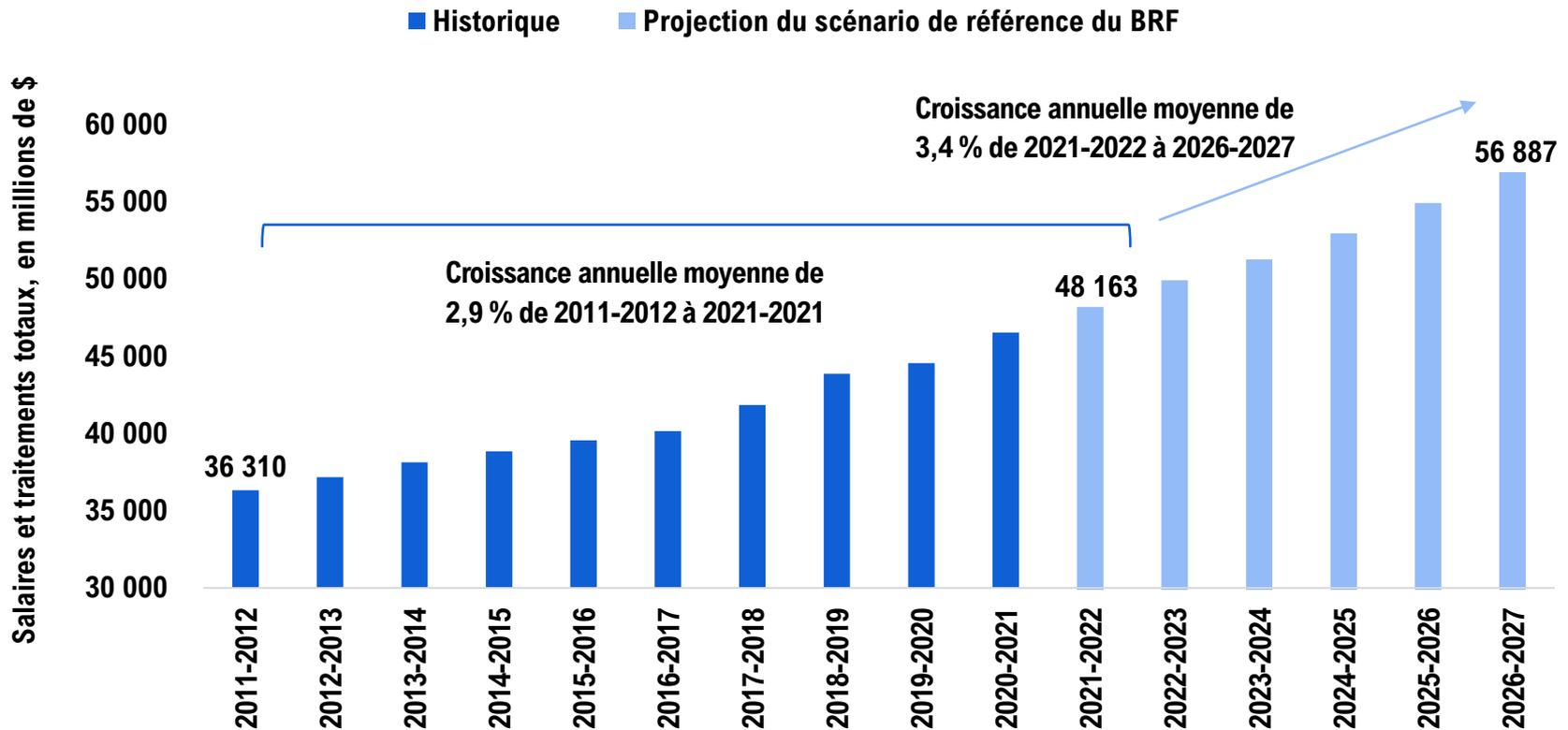
Estimation des dépenses totales pour les traitements et salaires des membres du personnel du secteur public de l'Ontario en 2021-2022, en millions de dollars et en pourcentage du total

Remarque : Dans le présent rapport, le terme « rémunération » désigne les traitements et salaires, à l'exception des prestations de retraite et des avantages sociaux. Source : Calculs du BRF.



Projection du scénario de référence du BRF des dépenses provinciales en salaires et traitements jusqu'en 2026-2027

Estimation des dépenses provinciales pour les traitements et salaires des membres du personnel du secteur public de l'Ontario entre 2011-2012 et 2026-2027, en millions de dollars

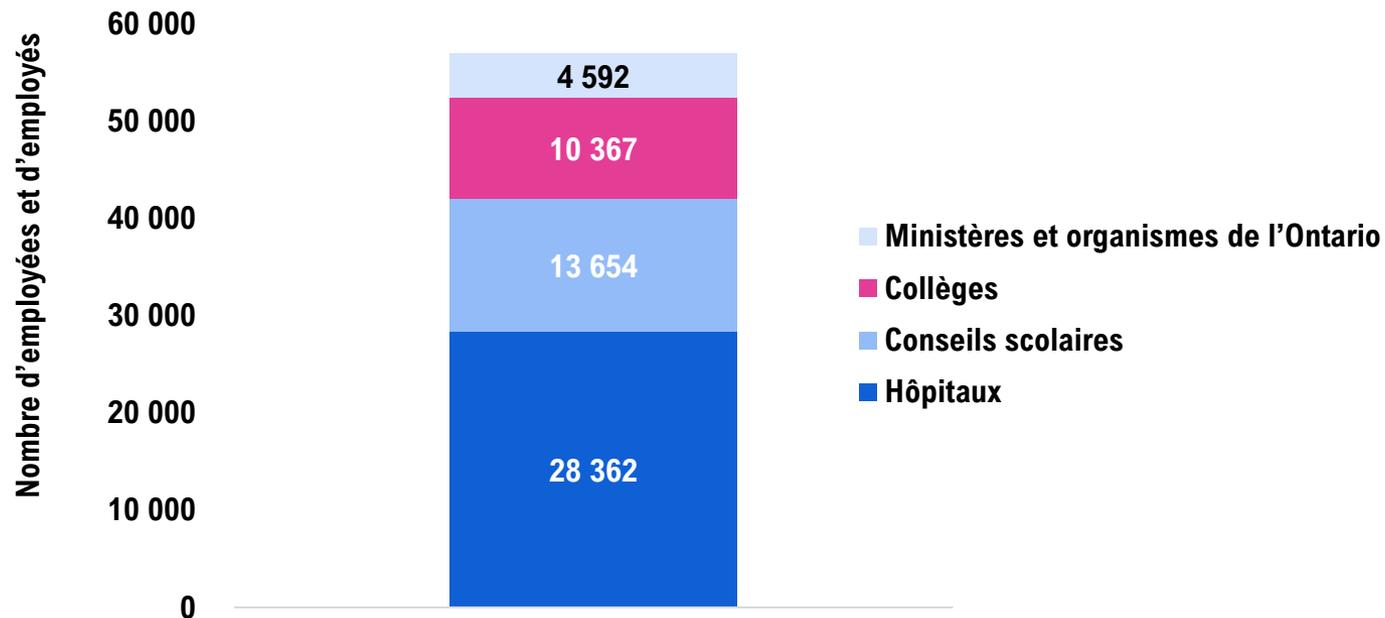


Source : Calculs du BRF s'appuyant sur les renseignements des Comptes publics de l'Ontario et sur l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) de Statistique Canada.

Prévisions sur l'employ dans le secteur public de l'Ontario

- En se basant sur l'examen des politiques et engagements du gouvernement actuel, le BRF estime que la province fera croître les effectifs du secteur public de l'Ontario de 56 974 personnes entre 2021-2022 et 2026-2027, soit une augmentation annuelle moyenne de 1,7 %.

Projection du BRF sur la croissance de l'emploi dans le secteur public de l'Ontario entre 2021-2022 et 2026-2027

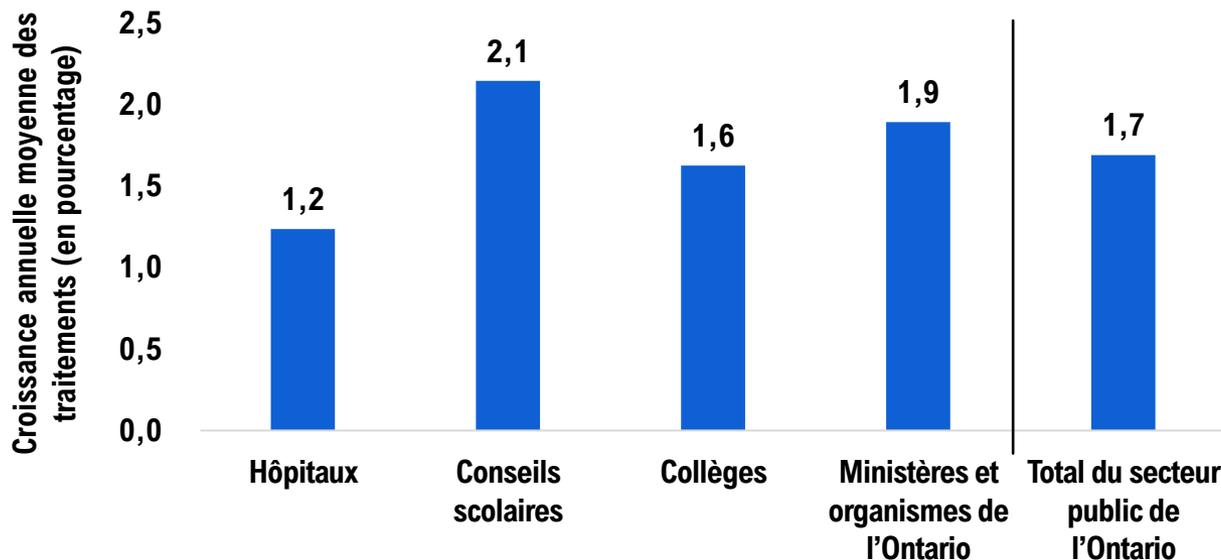


Source : Analyse par le BRF des renseignements sur les négociations collectives du secteur public disponibles auprès du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences.



Prévisions de croissance pour les salaires dans le secteur public de l'Ontario

- Le BRF prévoit que le salaire moyen des membres du personnel du secteur public de l'Ontario augmentera selon un taux annuel moyen de 1,7 %.
 - Cela suppose une croissance des salaires dont la tendance est cohérente avec les conventions collectives actuelles et, pour les nouvelles conventions collectives, qui suit soit une limitation des salaires en vertu du projet de loi 124, le cas échéant, soit une croissance selon la moyenne historique à long terme.
 - Le BRF a chiffré l'incidence du projet de loi 124 et estime qu'il permettra à la province d'économiser 9,7 milliards de dollars en salaires et traitements des employés du secteur public de l'Ontario de 2019 à 2026-2027.



Projection sur la croissance annuelle moyenne des salaires pour le personnel du secteur public de l'Ontario entre 2021-2022 et 2026-2027, en pourcentage

Remarque : 2021-2022 inclut des primes temporaires de maintien en poste pour les infirmières et infirmiers, ce qui réduit le taux de croissance annuel moyen. Source : Estimations du BRF.

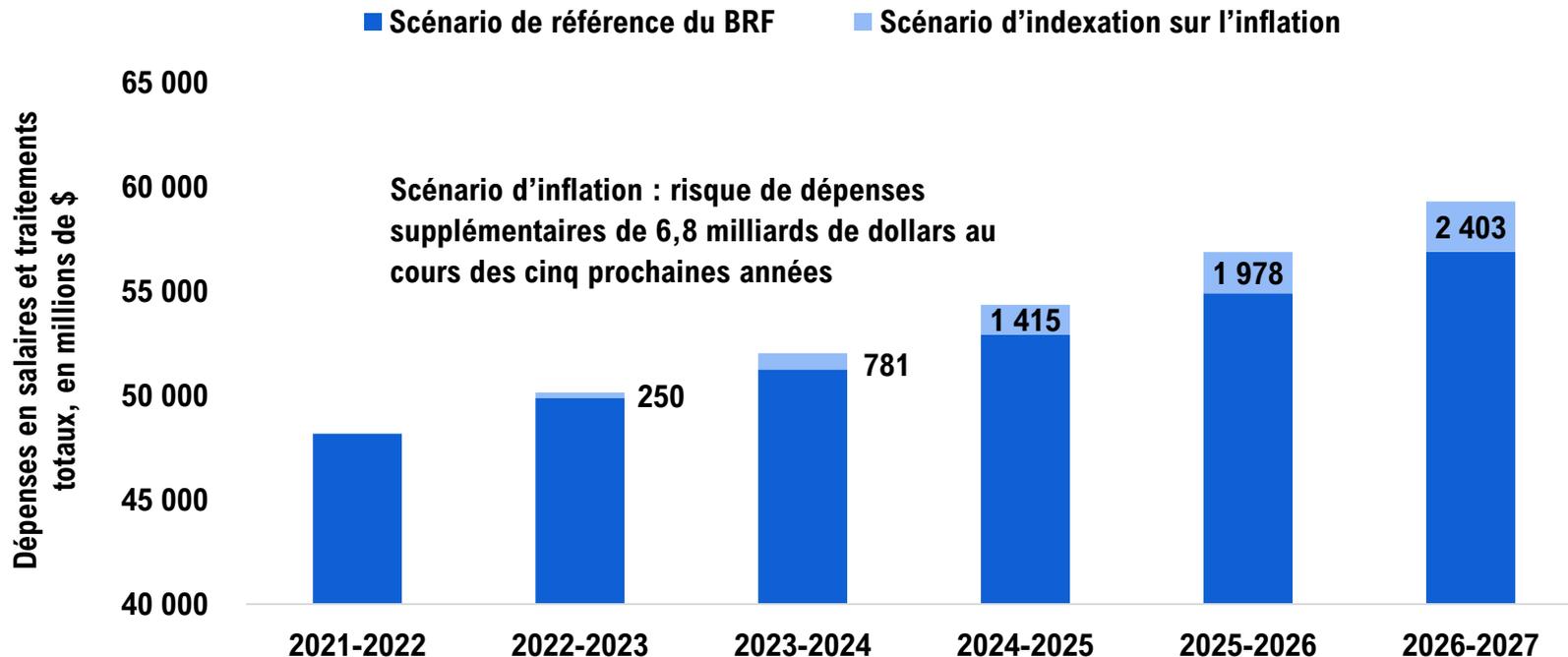


Risques pour les prévisions du scénario de référence du BRF



Risque 1 : L'inflation élevée pourrait conduire à des hausses salariales au-dessus de la moyenne pour le SPO

Projections du BRF pour les dépenses salariales totales dans le secteur public de l'Ontario avec scénario d'indexation sur l'inflation entre 2021-2022 et 2026-2027, en millions de dollars



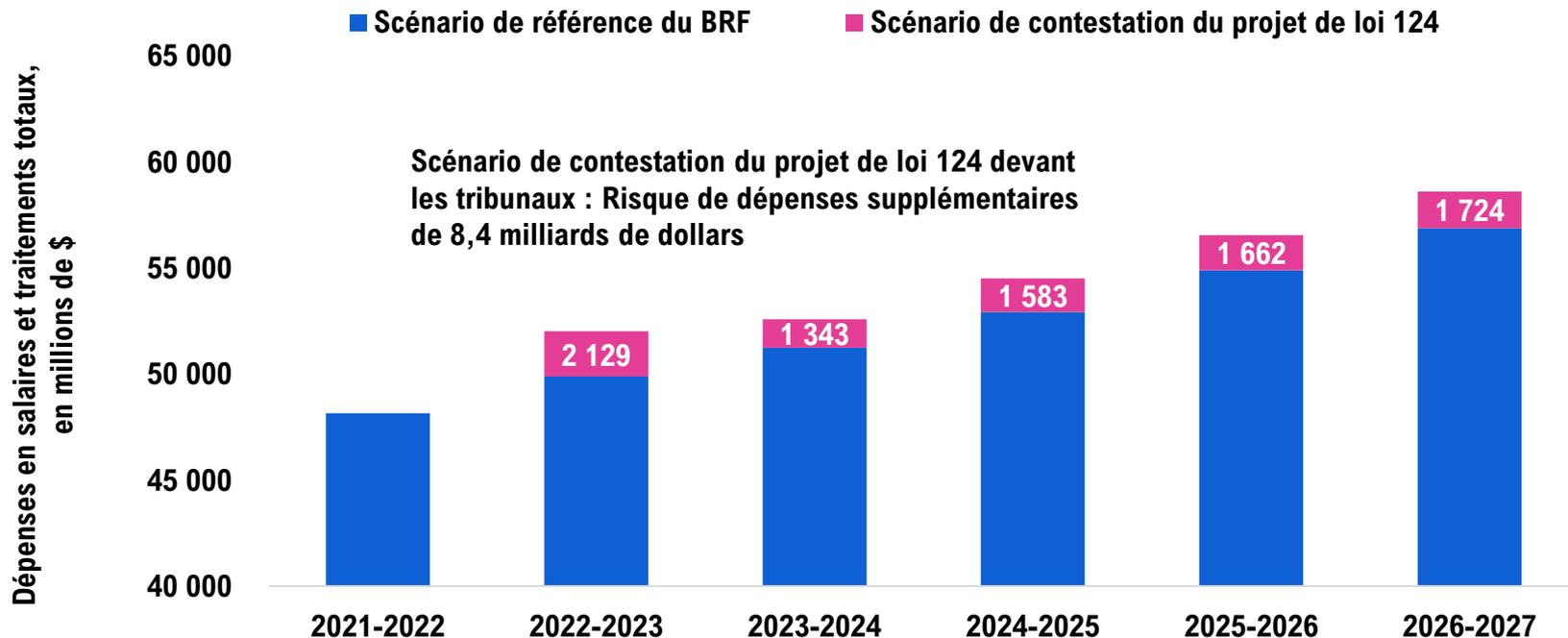
Remarque : Le scénario d'indexation sur l'inflation suppose que pour les futures conventions collectives qui ne sont plus soumises aux restrictions salariales du projet de loi 124, les personnes employées dans le secteur public de l'Ontario bénéficient d'augmentations salariales supérieures aux tendances historiques sur une période de trois ans, suivi d'un retour à des augmentations salariales en adéquation avec les tendances à long terme. L'indexation sur l'inflation est de 1,7 % pendant trois ans; chiffre basé sur l'indexation observée en date du 12 septembre 2022 pour le personnel syndiqué du secteur privé en 2022. Source : Estimation du BRF et renseignements relatifs aux négociations collectives du secteur public disponibles auprès du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences au 12 septembre 2022.



Risque 2 : Action en justice contre le projet de loi 124

- La réussite de la contestation judiciaire du projet de loi 124 pourrait faire augmenter les dépenses en salaires et traitements d'une somme cumulative de 8,4 milliards de dollars sur cinq ans, laquelle inclut un paiement rétroactif de 2,1 milliards de dollars en 2022-2023.

Projections des dépenses salariales dans le secteur public de l'Ontario avec scénario de contestation du projet de loi 124 entre 2021-2022 et 2026-2027, en millions de dollars



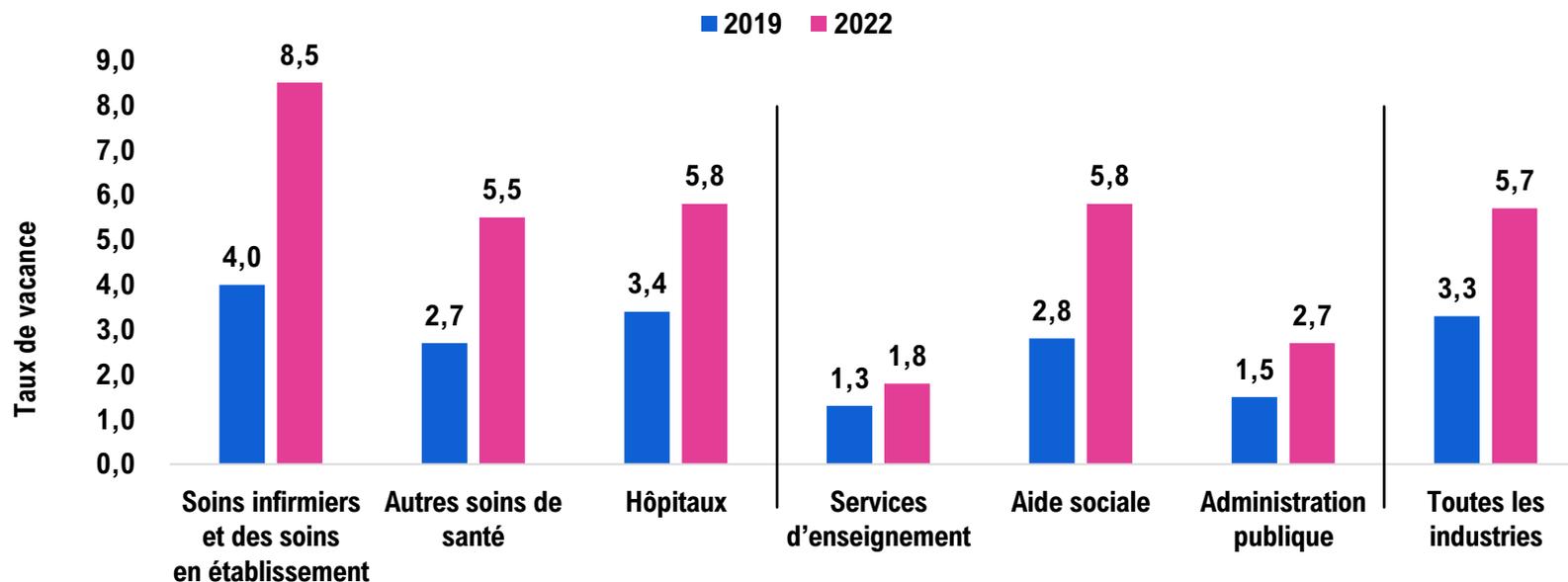
Remarque : Le scénario avec contestation du projet de loi 124 suppose que les syndiqués du secteur public de l'Ontario reçoivent une compensation pour les restrictions sur les augmentations salariales imposées par le projet de loi 124 en vigueur depuis 2019; l'estimation de ces compensations correspondant à la différence entre la croissance historique moyenne des salaires et les sommes reçues en vertu des conventions collectives soumises aux restrictions du projet de loi 124. Pour la suite, ce scénario suppose que les restrictions salariales en vertu du projet de loi 124 ne s'appliqueraient plus et que la croissance des salaires suivrait la moyenne historique à long terme.

Source : Estimations du BRF.

Risque 3 : Pénuries de personnel

- Les pénuries de personnel pourraient conduire à une baisse des niveaux de service et à des hausses plus fortes des salaires.
 - Au total, le BRF estime que 138 669 personnes supplémentaires devront être embauchées d'ici 2026-2027 par le secteur public de l'Ontario et par d'autres organismes soutenus par la province qui mettent en œuvre des programmes provinciaux dans les soins de longue durée, les soins à domicile et les services de garde d'enfants.

Taux de vacance des postes en Ontario par catégorie, en pourcentage



Remarque : Les dates font référence au second trimestre de chaque année civile. Le taux de vacance des postes est le nombre d'emplois vacants exprimé en pourcentage du total des emplois occupés et inoccupés. Les services éducatifs incluent les écoles, les collèges et les universités. L'aide sociale inclut les services de garde d'enfants et les sociétés d'aide à l'enfance. Source : Analyse par le BRF du Tableau 14-10-0326-01 de Statistique Canada.



Merci!



BRF

BUREAU DE LA RESPONSABILITÉ
FINANCIÈRE DE L'ONTARIO

2, rue Bloor Ouest, bureau 900
Toronto (Ontario), M4W 3E2
416 644-0702

info@fao-on.org

fao-on.org/fr

